

Argentan

Au lycée, un autre prof pour calmer le jeu

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 23 février 2017

423 mots | Hugues Gesbert



Après plusieurs semaines avec un assistant, les élèves de Terminale S2 vont retrouver un professeur de mathématiques titulaire.

Des parents d'élèves de Mézeray s'étaient élevés contre un prof. Une situation qui révèle le manque de remplaçants.

Éteindre la colère. C'est ainsi que l'on pourrait définir la décision prise par le rectorat. Alors que depuis la rentrée de la Toussaint, des élèves de terminale S se retrouvaient avec un professeur stagiaire en mathématiques, il semblerait que ce dernier soit remplacé par un professeur titulaire à la rentrée.

Thomas Guillais, parent d'élève, était le porte-parole de la contestation. « Le professeur de mathématiques a eu un arrêt de travail. À la suite de cette absence, les élèves se sont retrouvés sans cours de maths, précise-t-il. Ma fille avait un prof qui était étudiant. Il faisait des erreurs. » À situation identique, le collège Truffaut a remplacé un professeur de mathématiques par un professeur certifié. Un deux-poids deux-mesures qui n'a guère plu aux parents. « Le bac approche et les mathématiques sont le plus gros coefficient. Cela peut compromettre la qualité des dossiers scolaires pour les prépas et les grandes écoles. » « J'entends l'inquiétude de ces familles. Mais je demande aussi de la mesure et du respect car ce n'est pas toujours le cas », répondait alors la proviseure, Chantal Beltrame.

« Nous avons été nombreux à avoir recours à des organismes de cours particuliers pour pallier les déficiences, s'est indigné Thomas Guillais. Nous demandions simplement un prof de maths compétent. »

Après les vacances de février, un nouveau professeur, certifié cette fois-ci, devrait faire sa rentrée à Mézeray. De son côté, le rectorat soutient le jeune professeur, encore en formation, mis en cause : « Il a été jugé apte à enseigner. »

La situation à Mézeray n'est pas exceptionnelle et révèle le manque de professeurs remplaçants dans l'Éducation nationale. Isabelle Mézeray, directrice de cabinet du recteur de l'académie de Caen précise que « les remplacements se font prioritairement par des professeurs titulaires », mais reconnaît « le recours à des contractuels, en cas d'impossibilité ».

Hugues GESBERT.